



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

marine

Question écrite n° 37307

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur l'entraînement des commandos de marine. En juin 2010, la société V.Navy-V.Ships a remporté l'appel d'offres concernant la mise à disposition de plastron de surface pour la réalisation de prestations d'entraînements au profit des commandos de marine. Cet appel d'offres portait sur une durée d'un an renouvelable. Au regard des premiers exercices menés, il lui demande de préciser le bilan financier et capacitaire de cette externalisation notamment par rapport aux prévisions initiales.

Texte de la réponse

Le marché conclu entre le ministère de la défense et la société Sea Owl (ex V. Navy) porte sur la fourniture de prestations d'entraînement au bénéfice des diverses composantes de notre marine nationale. Les données, arrêtées au mois de juillet 2014, relatives à l'activité réalisée à Brest[1] au profit des fusiliers marins et des commandos de marine, à bord du navire de soutien « VN Partisan » appartenant à la société Sea Owl, figurent dans le tableau suivant :

NOMBRE de séances d'entraînement prévues	NOMBRE de séances d'entraînement réalisées	NOMBRE de séances d'entraînement annulées pour des raisons opérationnelles ou météorologiques	COÛT des séances d'entraînement réalisées à bord du « VN Partisan » (en euros)
21	18	3	591 055

Dans ce contexte, les dépenses liées à l'entraînement des fusiliers marins et des commandos de marine se sont élevées à 433 131 euros (soit 7,98 % du montant total du marché considéré) en 2013 et à 157 924 euros au titre des 7 premiers mois de l'année 2014. Par ailleurs, il est précisé que les commandos ont pu bénéficier de 8 entraînements supplémentaires effectués à bord du « VN Partisan » à l'occasion de sorties en mer de ce bâtiment réalisées en faveur d'autres formations de la marine. Ces prestations n'ont donc pas été comptabilisées dans le bilan financier présenté ci-dessus. [1] A Toulon, le commando Hubert a eu recours pour s'entraîner aux bâtiments et ferries basés localement, et n'a de ce fait pas utilisé à ce jour le navire de soutien « VN Rebel » appartenant à la société Sea Owl.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37307

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9564

Réponse publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7398